

N° 21605-2021/1-ACTS/DAJI

Date du : 16 mars 2021

Rapport de présentation

OBJET : modification de l'arrêté modifié n° 1729-2019/ARR/DJA du 21 juin 2019 portant désignation des représentants de la présidente de l'assemblée de la province Sud et de représentants de la province Sud au sein des organismes extérieurs.

PJ : un projet d'arrêté.

REFERENCES : - délibération n° 78 du 15 juin 2005 portant adhésion de la Nouvelle-Calédonie à l'association de surveillance calédonienne de la qualité de l'air (SCAL-AIR) ;
- arrêté modifié n° 1729-2019/ARR/DJA du 21 juin 2019 portant désignation des représentants de la présidente de l'assemblée de la province Sud et de représentants de la province Sud au sein des organismes extérieurs.

1 - Association de surveillance calédonienne de la qualité de l'air (SCAL-AIR – art. 52)

Mme Virginie Ruffenach a été désignée le 21 juin 2019 pour représenter la présidente de l'assemblée de la province Sud à l'assemblée générale de l'association SCAL'AIR.

L'intéressée ne souhaitant plus assurer cette représentation, il est proposé de la remplacer par Mme Nina Julié.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.